



1919

L'Institut Régional de Formation du Football IR2F

Bilan 2019-2020

Se former, c'est acquérir, renouveler,
approfondir et enrichir ses connaissances,
ses capacités et compétences.

Présentation & Philosophie

Ce qui nous lie, ce sont les engagements que nous prenons pour répondre à vos attentes, qu'elles soient stratégiques ou organisationnelles.

Nos valeurs : Accessibilité & Respect

Ces valeurs constituent le "ciment" de l'IR2F. Elles renforcent notre unité et illustrent la réalité de notre ambition : transformer et enrichir la vie des individus.

Accessibilité : offrir une même qualité de service sur tout le territoire francilien.

Nous sommes fiers de faire de nos formations un atout pour la réussite de nos stagiaires et de nos clubs, et nous mettons tout en œuvre pour les accompagner et satisfaire leurs besoins.

Respect : construire ensemble.

Nous plaçons le respect, la reconnaissance et l'écoute au cœur des relations avec nos partenaires et nos stagiaires.

Rôle et missions

L'Institut Régional de Formation du Football (IR2F), est l'organisme de formation de la Ligue Paris Ile-de-France de Football. Il organise pour le compte de cette dernière l'une de ses principales missions, définie à l'article 1 des statuts de la Fédération Française de Football : "définir et mettre en œuvre un projet global de formation".

Dans le cadre du développement du projet fédéral de formation et de la déclinaison de la politique de formation des arbitres, éducateurs et dirigeants adoptée par la FFF, il a été décidé de créer des Instituts Régionaux de Formation du Football (IR2F), véritables relais de l'Institut de Formation du Football (IFF) sur l'ensemble du territoire national, afin de répondre aux besoins de proximité des licenciés en matière de formation. C'est dans ce contexte que le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a agréé la Ligue de Paris Ile-de-France le 24 juillet 2014 en tant qu'IR2F.

De ce fait, l'IR2F francilien se doit de mettre en place et développer, par tous les moyens, des actions de formation diplômantes et non diplômantes destinées aux arbitres, éducateurs, entraîneurs et dirigeants bénévoles œuvrant sur le territoire de notre Ligue, avec la volonté d'apporter une réponse de proximité aux clubs.

Par ailleurs, l'IFF délègue à l'IR2F l'organisation des dispositifs de formation et de VAE menant à l'obtention du BMF et du BEF sur la base des textes applicables à

chaque diplôme (fiche RNCP, référentiel de certification, Règlement du diplôme, directives IFF et DTN, ...).

Toute l'activité liée à la formation est donc regroupée au sein d'un même pôle ressource qui assure :

- le pilotage de l'ensemble des formations initiales et continues sur le territoire d'Ile-de-France ;
- la validation de la programmation des certificats fédéraux proposés par les Districts ;
- l'organisation des modules complémentaires ;
- l'organisation des épreuves de certification et la délivrance des diplômes ;
- la délivrance des titres à finalité professionnelle (TFP) : BMF et BEF ;
- la réception et l'instruction des demandes de Validation d'Acquis d'Expérience (VAE) ;
- la réception et l'instruction des demandes d'équivalences ;
- l'organisation de la formation des formateurs et la délivrance de l'agrément pour exercer ;
- l'organisation de la formation des certificateurs et la délivrance de l'agrément ;
- le conseil aux clubs et aux stagiaires en matière de financement de leur formation ;
- le suivi des cohortes.

Organigramme

Pour mener à bien ses missions, l'IR2F se compose pour la saison 2019-2020 :

- Pour la partie administrative d'une équipe de 3 collaborateurs dont 2 assurent également le suivi administratif de l'ETR ;
- Pour la partie comptable, d'une collaboratrice ;
- Pour la partie pédagogique, d'une équipe technique régionale (ETR) dirigée par un directeur technique (DTR) qui s'appuie principalement sur un CTR Formation.
- Un Directeur Général Adjoint (DGA) en charge du dossier Formation vient compléter l'organigramme et assure la coordination transversale des différentes équipes.



Un lieu unique

Lieu de vie, de jeu et d'apprentissage, le Domaine de Morfondé accueille depuis le mois de septembre les formations techniques dispensées par la Ligue Paris Ile-de-France. Cette mutation initiée en septembre

2017 s'est poursuivie avec l'installation de l'IR2F et de l'ETR le 17 février dernier sur le Campus. Ce rapprochement des équipes va apporter cohésion, proximité et réactivité dans la gestion des dossiers.

Démarche qualité

L'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) de la Ligue Paris Ile-de-France de Football est reconnu comme organisme de formation auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). L'IR2F est également référencé au DataDock.

Soucieux de garantir la qualité de nos actions de formation et afin de répondre aux exigences du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, l'IR2F a mis en place la démarche Datadock en 2014 et depuis février 2017 a été évalué et jugé conforme au Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOPI.

Cette marque « Qualiopi » vise notamment à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.

Avec 8 autres Ligues, l'IR2F francilien a fait le choix fort de se soumettre à un renouvellement d'audit dès le mois de juin, quand bien même cette certification ne sera obligatoire qu'à partir du 1^{er} janvier 2022.

L'obtention de ce label qui a été renouvelée avec succès pour 4 années supplémentaires, va :

- permettre aux stagiaires franciliens de faire une demande de financement des formations (titres à finalité professionnelle) par les OPCO et autres financeurs publics (obligation légale) ;
- améliorer la qualité des prestations des organismes de formation (organisation administrative et pédagogique).

Dorénavant, vous pourrez retrouver l'offre de formation de l'IR2F aux catalogues de référence des OPCO (AFDAS), de la plateforme EDOF (CPF) et de Pôle emploi.

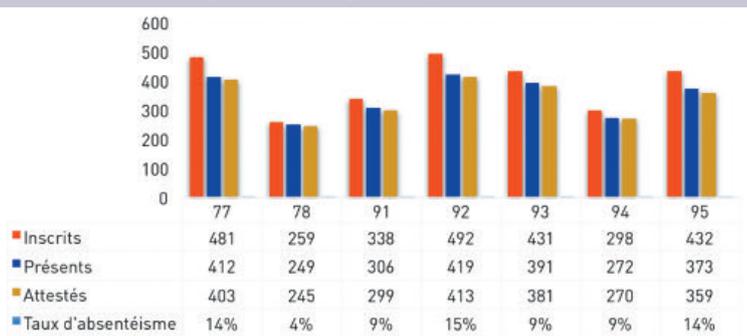
La Formation initiale

La crise sanitaire n'a malheureusement pas permis d'aller au bout des formations CFF et formations continues, avec pour incidence l'annulation de 78 modules entre les mois de mars et juin ; soit l'équivalent de 1 700 éducateurs concernés.

Avec la barre des 3 500 stagiaires inscrits et/ou formés en mars dernier, le territoire francilien aurait pu envisager de dépasser une nouvelle fois la barre historique des 5 000 stagiaires formés.

Ainsi, l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) a dispensé, avec la collaboration des Districts, **147 modules CFF**, ce qui représente **3 134 éducateurs formés. 43 certifications** ont été menées à leur terme sur l'ensemble du territoire, soit **323 éducateurs certifiés**. Le nombre de stagiaires certifiés représente en moyenne 10,5% des éducateurs formés sur une saison. Le taux de remplissage des modules est en moyenne à plus de 85% mais nous constatons un taux d'absentéisme proche des 9%.

Répartition Stagiaires par District



Les Certificats de spécialité

La mise en œuvre des certificats de spécialité est de la compétence unique de la Ligue, étant entendu que les modules « initiation » sont dispensés par les Districts. La crise sanitaire a également fortement impacté la réalisation de l'ensemble des modules programmés sur la saison 2019/2020.

Les modules « Perfectionnement Futsal », « Perfectionnement Gardien de But » et « Préparation Athlétique » ont pu être dispensés :

• 1 session pour le module « Perfectionnement Gardien de But »

- 2 sessions pour le module « Perfectionnement Futsal »
- 1 session pour le module « Préparation Athlétique »

76 éducateurs ont participé à ces modules de formation.

La Formation Continue

La formation continue s'inscrit dans le cadre de l'article 6 du statut de l'éducateur ; les titulaires de titres à finalité professionnelle (BMF, BEF, BEFF, CDF, BEPF, DEPF), du BEES1 (moniteurs), du BEES2, du D.E.S et du D.E.F., devant s'engager à suivre régulièrement les actions prévues au plan fédéral de formation (stages, journées d'information, stages de recyclage, stages de formation continue, etc...). Toutes ces sessions sont proposées sous la responsabilité des cadres techniques de la Ligue.

Cette saison, la Ligue de Paris Ile-de-France a proposé à tous les éducateurs concernés de participer à des formations de deux jours avec un **catalogue renouvelé en-**

tièrement et composé de 6 thématiques :

- Responsable technique de club, jeunes et seniors
- Entraînement des Défenseurs : Technique et Tactique
- La préformation
- La connaissance de soi et préparation mentale
- La préparation athlétique
- Entraînement des attaquants / Gardien de but : technique et tactique

Malgré une année tronquée, **93 stagiaires** ont participé à ces formations continues, étalées sur les 4 modules (contre 10 prévus initialement).

La Formation Professionnelle – Les TFP (BEF et BMF)

Depuis la saison 2014/2015 la Ligue assure la mise en œuvre du parcours fédéral de formation avec la mise en place, notamment, des Titres à Finalité Professionnelle (T.F.P) : le Brevet de Moniteur de Football (BMF) et le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF).

Terreau de jeunes joueurs en devenir, le territoire francilien n'est pas en reste côté éducateurs. Ces 3 dernières années, le nombre d'entrées en formation sur les TFP est en constante progression et la demande ne devrait qu'amplifier dans les années à venir.

Les TFP ont été moins impactés par la crise sanitaire, les Ministères compétents ayant donné leur accord à la FFF pour pouvoir poursuivre la formation professionnelle via la formation ouverte et/ou à distance (FOAD) et ce afin de préserver la continuité pédagogique relative aux formations engagées.

Afin de contribuer à cette réorganisation inédite de nos formations, l'Equipe Technique Régionale ainsi que les référents administratifs ont été fortement mobilisés ;

ils ont mis sur pied en un temps record (10 jours) les nouvelles modalités de dispense des formations.

Conformément au code du travail et en conséquence des modifications apportées aux modalités de certification, il a été nécessaire d'éditer des avenants aux contrats et aux conventions de formation, de modifier les calendriers des formations et de jury, de prévenir et d'accompagner les candidats mais également les formateurs, dans la prise en main de l'outil de classes virtuelles.

Au total, ce sont plus de 480 avenants rédigés, 1 700 heures de formation dispensées en FOAD à l'attention des stagiaires BMF et près de 3 500 heures à l'attention des stagiaires BEF. Pour un résultat plus que prometteur : 74 stagiaires admis au BEF et 144 au BMF.

Cette période spécifique a permis de mettre en exergue également l'esprit de solidarité déjà bien ancré au sein des équipes de l'IR2F, mais également sa flexibilité.

Du fait d'un nombre de candidats trop faible pour organiser un module sur son territoire, le stagiaire avait la

possibilité de suivre une formation à distance dans un autre IR2F; c'est ainsi que l'IR2F francilien a accueilli 3 stagiaires en provenance de la Bretagne, des Hauts-de-France et de la région Bourgogne Franche-Comté, sur différents modules.

Cette réussite est le fruit d'un accompagnement humain, d'un programme précis et d'une mobilisation sans commune mesure des différents acteurs.

Au-delà de la dispense du BEF et du BMF, nos équipes de Cadres Techniques sont par ailleurs sollicitées par l'IFF pour accompagner les stagiaires positionnés sur le **BMF Futsal, avec 304 h dispensées** cette année (nouveau saison 2019-2020) ou encore sur le DES, avec 4 journées d'intersessions. L'objectif de ces intersessions est d'aider les stagiaires à identifier les problèmes ren-

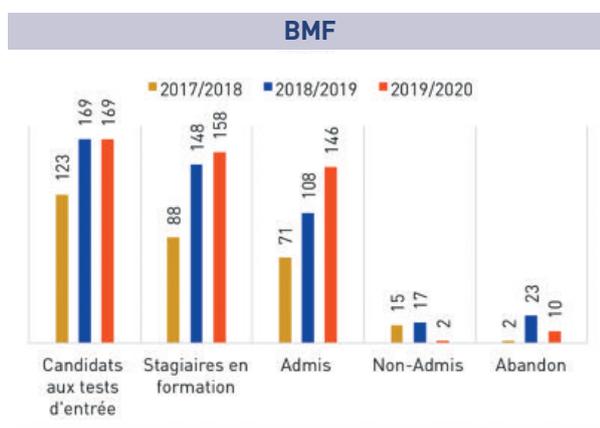
contrés en stage et en formation par un renforcement des compétences. Nos Cadres dispensent aussi à cette occasion des conseils à l'élaboration des documents de certification.

Cette étroite collaboration entre la Ligue et la FFF vient témoigner du savoir-faire et d'un gage de confiance irremédiable de l'IFF en direction des équipes de l'IR2F.

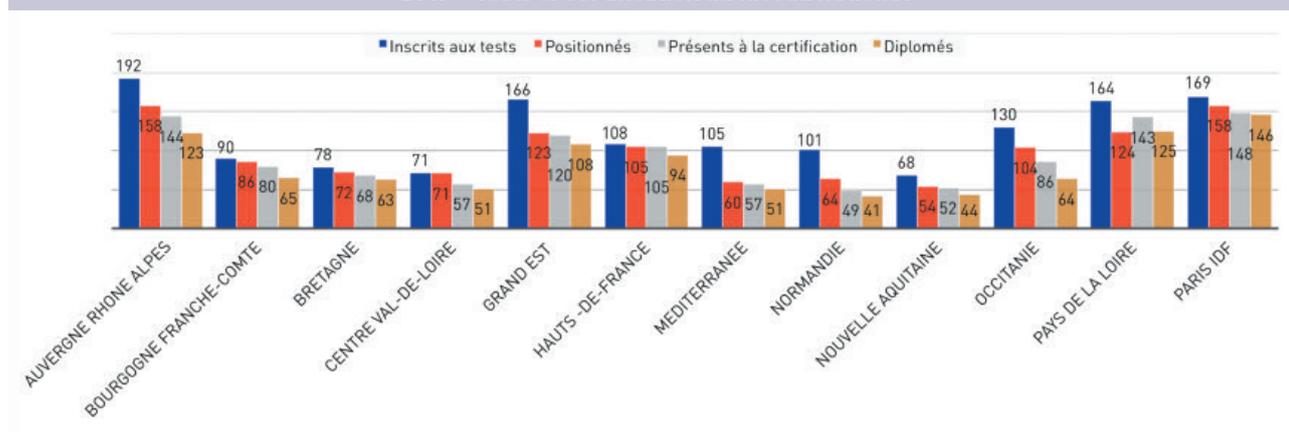
L'accueil, chaque saison, d'anciens professionnels issus du territoire national, comme Jocelyn ANGLOMA, Habib BEYE, Ludovic GUILLY, Frédéric PIQUIONNE ou encore Laura GEORGES, ne fait que conforter l'attrait et la qualité de la formation francilienne. Depuis 2014, **116 anciens pros ont choisi la Ligue Paris Ile-de-France pour passer leur BEF.**

Le Brevet de Moniteur de Football (BMF)

Pour la saison 2019/2020, **158 stagiaires sont entrés en formation BMF** répartis en 8 promotions. En moyenne chaque stagiaire a suivi un parcours de plus de **400 heures** de formation professionnelle (stage de mise en situation professionnelle et formation pédagogique). Le BMF a ainsi représenté pour la saison 2019/2020 près de **9 577 heures** de formation pédagogique et **plus de 54 600 heures** de mise en situation professionnelle. Malgré le contexte, le taux de réussite est à la hausse et s'élève à 91% cette année.



BMF - Tests & Certification au niveau national

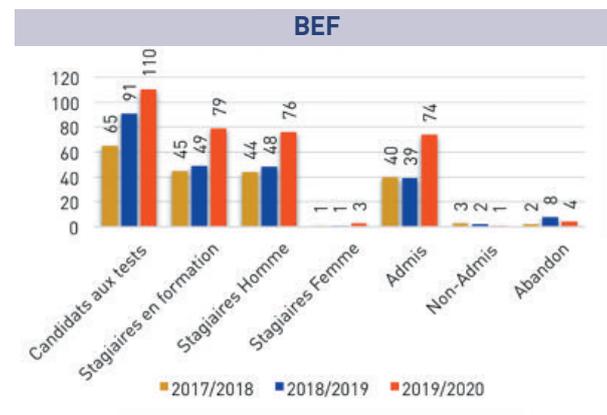


Le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF)

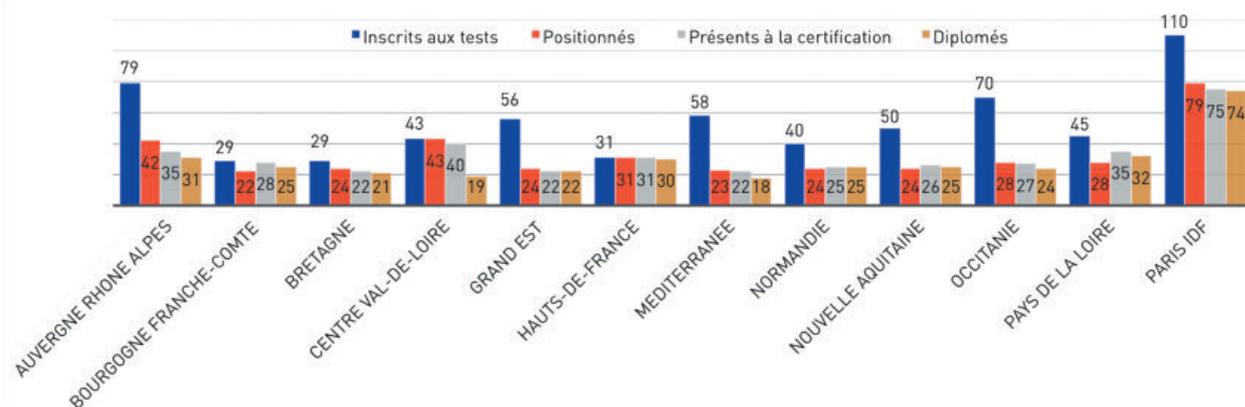
Afin d'accueillir une forte demande, l'IR2F s'est organisée pour accueillir **les 79 stagiaires admis au BEF, répartis en 3 promotions dont l'une dédiée au public enseignant de l'éducation nationale**. Ce cursus BEF avec des semaines de formation planifiées sur des périodes de vacances scolaires pour les enseignants désireux de se former et de parfaire leurs compétences a été suivi par 27 candidats. Fort de ce succès et ce afin d'apporter une réponse en adéquation avec cette population, l'expérience devrait être renouvelée tous les 3 ans.

Pour les deux autres promotions, 57 candidats étaient issus du BMF et 11 étaient d'anciens joueurs professionnels.

La formation du BEF a généré plus de **16 700 heures** de formation pédagogique et plus de **27 300 heures** de mise en situation professionnelle. Les résultats sont là : un taux de réussite au-delà des 93%.



BEF - Tests & Certification au niveau national



Un financement accru

Différents dispositifs aident à financer tout ou partie de la formation.

Le dispositif des Bons de Formation

Ce dispositif fédéral consiste à aider les clubs pour la formation de leurs licenciés via un système de bons de formation « éducateurs », « arbitres » et « dirigeants ». Une déduction automatique de 25 € par stagiaire et par module de formation suivi est appliquée.

C'est ainsi que 2 070 personnes ont pu en bénéficier pour un montant total de 51 750 €.

Ces aides sont évidemment bien en deçà du niveau de financement prévu en raison de l'arrêt brutal de la formation initiale liée à la crise sanitaire.

Ainsi, pour ce qui concerne les formations d'Arbitres, 435 bons ont été alloués, 1595 pour les formations d'éducateurs et 40 pour les formations de Dirigeants.

Les prises en charge par les OPCO

La crise sanitaire a engendré une réorganisation de la formation professionnelle comme évoqué plus haut. Les freins relatifs au financement ont pu être levés : les opérateurs de compétences (OPCO) se sont en effet engagés à financer les formations en FOAD bien qu'elles aient été prévues initialement en présentiel lors de l'accord de financement. Les stagiaires franciliens ont ainsi pu bénéficier d'une aide globale de **67 280 € via les OPCO**.

Les bourses Fafa Formation

Le dispositif du Fafa comprend un volet d'aide à la formation professionnelle via le concours de bourses.

Ainsi, pour la saison 2019/2020, 43 dossiers BMF ont été déposés et 40 ont été validés et financés par l'IFF pour un montant de 28 000 €.

42 dossiers BEF ont été déposés et ont tous été validés et financés pour un montant de 76 336 €.

Soit sur la totalité des dossiers BMF et BEF, un montant global de financement de 104 336 €.

Une offre diversifiée & reconnue

Plus qu'une notion, l'ouverture est un credo pour la Ligue de Paris Ile-de-France de Football qui met la diversité au centre de son action. Une ouverture aux autres qui passe par la volonté de proposer la pratique du football mais aussi la formation à tous les publics sans barrières d'âge, de sexe, de localisation et au-delà du handicap.

Il y a six ans l'IR2F avait proposé ses services à la Fédération Française Handisports afin de dispenser à des éducateurs sourds et malentendants une formation CFF3. Cette collaboration s'est depuis poursuivie. Cette saison, c'est le CFF4 qui est au cœur de l'apprentissage. Quatre membres de l'Equipe Technique ont dispensé la formation à 15 jeunes filles et garçons sourds

ou malentendants venus des quatre coins de la France. Dispenser cette formation a nécessité la présence de traducteurs en visioconférence, mais également l'adaptation des supports et de l'approche pédagogique. Un nouveau défi relevé avec brio par nos collaborateurs, toujours aussi flexibles.

Dès la saison prochaine, l'IR2F proposera dans son offre de formation un module sur l'accueil d'un public en situation de handicap quel qu'il soit.

Permettre à un public différent de connaître toutes les joies individuelles et collectives que peut apporter le football, est un objectif essentiel que la Ligue ne perd jamais de vue.

Des enjeux multiples pour l'avenir

Dans un monde toujours plus interdépendant, les défis tels que la structuration des clubs, l'employabilité, ou encore les sources de financement ne connaissent pas de répit. Notre travail pour accompagner les clubs doit se poursuivre inlassablement.

Par ailleurs, la réforme de la formation initiée en 2014 doit relever un nouveau challenge :

- proposer un modèle de formation avec un parcours modulaire ou continu répondant aux besoins de tous les acteurs du club : dirigeants, bénévoles, éducateurs, entraîneurs, arbitres et professionnels de l'activité.
- mettre en adéquation les besoins de structuration des clubs et le nombre de personnes formées.

Ce développement passe dorénavant par la régionalisation de l'offre, une obligation fédérale à laquelle la Ligue Ile-de-France ne peut plus se soustraire.

A l'instar des autres Ligues régionales de football, l'IR2F francilien doit en effet se mettre en conformité avec les conventions d'objectifs dont un des critères in-

contournables est celui de la régionalisation de la formation au sein des IR2F et répondre ainsi au règlement des certificats fédéraux. Il est rappelé que les CFF entrant dans le champ du BMF, ils relèvent par conséquent du cadre légal en vigueur (Code du Travail) et sont donc soumis à la procédure de qualification AFNOR.

La gestion de toutes les sessions dispensées sur le territoire francilien devra être traitée au niveau de l'IR2F dès la saison 2020-2021, en partenariat avec nos Districts.

D'autres projets dont notamment la formation des éducateurs par la voie d'apprentissage (création des CFA des métiers du football) ou la refonte des diplômes (création de la licence UEFA-C) sont prévus au programme de la saison prochaine.

Une mission en totale adéquation avec la politique de la Ligue : employabilité de nos jeunes, qualité de l'encadrement, accompagnement et structuration des clubs.





Institut Régional de Formation de Football
Campus - Domaine de Morfondé
77270 VILLEPARISIS
paris-idf.fff.fr